



Carte compétences et talents et changement de statut

Par **ladoua58**, le **18/03/2015** à **02:42**

Bonjour

tulaire d'une carte compétences et talents, j'ai introduit ma demande de naturalisation un an et demi avant la fin de mon titre qui avait déjà été renouvelé. Entre temps, j'ai fait la demande d'une carte de 10 ans ce au mois de juin 2014. Jusqu'à aujourd'hui je n'ai pas eu de réponse. Entre temps mon dossier de naturalisation suivait son cours jusqu'à vendredi dernier où je reçois un courrier de la préfecture qui ajourne ma demande parce que je n'ai pas de titre de séjour, juste un récépissé qui expire en mai 2015. Je me suis rendu à la préfecture ce matin pour avoir plus de précision sur l'avancée de ma demande de 10 ans et la dame me rappelle que vu que j'ai signé un engagement de retour au bout de 6 ans, normalement je dois respecter.

Je tiens à préciser que mon titre cct je l'ai eu à Limoges et on ne m'avait pas demandé de signer cet engagement de retourner. Entre temps j'ai changé de ville et au moment du renouvellement la nouvelle préfecture m'a obligé à signer cet engagement avant de recevoir mon titre.

Aujourd'hui j'ai une femme qui a du mal à trouver un emploi et 2 enfants dont un qui est né le dernier mais n'a pas de titre parce que ses parents n'ont pas de titre de séjour valide.

Le bureau de naturalisation a précisé que si dans 2 mois je ne fournis pas un titre de séjour, je vais devoir recommencer la demande depuis le début.

Pouvez-vous me conseiller svp?